



Le suivi des 120 heures



Les 120 heures détaillées

12 heures :

Pré-rentree et
Journée de solidarité

6 heures :

Conseils d'écoles

48 heures :

° Organisation des
APC et de l'aide
aux élèves, Conseils
de maîtres, Conseils
de cycles, Liaisons
et relations avec les
parents

36 heures :

Activités Pédagogiques
Complémentaires

18 heures :

Animations
pédagogiques



Le suivi des 120 heures

Période 1

Date	Nature de la réunion	Nombre d'heures	Visa du directeur



Le suivi des 120 heures



Période 2

Date	Nature de la réunion	Nombre d'heures	Visa du directeur



Le suivi des 120 heures



Période 3

<i>Date</i>	<i>Nature de la réunion</i>	<i>Nombre d'heures</i>	<i>Visa du directeur</i>



Le suivi des 120 heures



Période 5

<i>Date</i>	<i>Nature de la réunion</i>	<i>Nombre d'heures</i>	<i>Visa du directeur</i>



Le suivi des 120 heures

Détail des heures

	Pré-rentrée et journée de solidarité	Réunions d'équipe	Conseils d'école	APC	Animations pédagogiques
Période 1					
Heures restantes					
Période 2					
Heures restantes					
Période 3					
Heures restantes					
Période 4					
Heures restantes					
Période 5					
Heures restantes					